

Remise du rapport de la mission sur les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique - Ma Fonction Publique se réinvente - Remise du rapport sur la diversité dans les écoles de service public - Classes préparatoires intégrées : la nouvelle campagne est lancée ! - Nouvelles grilles indiciaires des sages-femmes et des ingénieurs - Lancement de l'association de jeunes fonctionnaires « FP21 » - Laïcité et Fonction publique - Extension des bénéficiaires du PACTE* - Un nouveau mode de recrutement dans la Fonction publique - La commission de déontologie de la Fonction publique - Compte personnel d'activité dans la Fonction publique - Guide sur la prévention des inaptitudes et le maintien dans l'emploi dans la Fonction publique - La qualité de vie au travail au prisme de la relation usager/client, un thème commun aux DRH public-privé - Impact de la transformation numérique sur les pratiques managériales - Le SIRH interministériel RenoiRH se voit décerner la « Victoire du service » d'Acteurs Publics - La prévention des risques psychosociaux - La veille juridique de la DGAFP - Action sociale -

Actualités



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Remise du rapport de la mission sur les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Le 8 mars, Journée des droits des femmes, la députée Françoise Descamps-Crosnier a remis au Premier ministre, en présence de la ministre chargée des Droits des femmes et de la ministre de la Fonction publique, le rapport de la mission sur les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

S'appuyant sur plusieurs études universitaires et administratives, ainsi que sur des auditions de fonctionnaires et des questionnaires en ligne, ce rapport révèle les écarts de rémunération qui subsistent encore entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Le rapport comporte cinquante cinq recommandations afin d'y remédier.

- ➡ [Le rapport de la mission sur les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique](#)



INNOVATION

Ma Fonction Publique se réinvente

Après avoir invité les agents publics à penser la Fonction publique de demain, Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a organisé, le 7 mars, une journée afin de présenter les nombreuses initiatives prises, partout en France, pour innover et anticiper les transformations de la Fonction publique à l'horizon 2025.

- ➡ [Les propositions des agents pour réinventer la Fonction publique](#)



DIVERSITÉ

Remise du rapport sur la diversité dans les écoles de service public

Jeudi 16 février, à Strasbourg, le conseiller d'État Olivier Rousselle a remis son rapport sur la diversité dans l'accès aux écoles de service public au Premier ministre, Bernard Cazeneuve, en présence de la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin.

- ➡ [Le discours de la ministre sur les écoles de service public et la diversité](#)
- ➡ [Le rapport Rousselle : les écoles de service public et la diversité \(PDF\)](#)



RECRUTEMENT

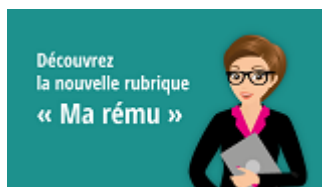
Classes préparatoires intégrées : la nouvelle campagne est lancée !

Aujourd'hui, 26 classes préparatoires intégrées (CPI) préparent les bénéficiaires aux concours de catégories A et B de la fonction publique, parmi lesquels le concours de commissaire de police ou de gendarmerie, de directeur d'hôpital ou d'inspecteur du travail ou encore les concours d'accès à l'ENM, à l'ENA ou aux IRA.

Inscrivez-vous !

ENM : Ecole nationale de la magistrature, ENA : Ecole nationale d'administration, IRA : instituts régionaux d'administration

- ➔ [Le calendrier des inscriptions en CPI](#)
- ➔ [Voir la vidéo sur la CP'ENA](#)



RÉMUNÉRATIONS

Nouvelles grilles indiciaires des sages-femmes et des ingénieurs

Consultez les grilles indiciaires 2017-2020 des sages-femmes et coordonnateurs en maïeutique ainsi que celles des corps d'ingénieurs de type ingénieurs des travaux publics de l'État.

- ➔ [Grilles des sages-femmes](#)
- ➔ [Grilles des ingénieurs \(corps type ITPE\)](#)

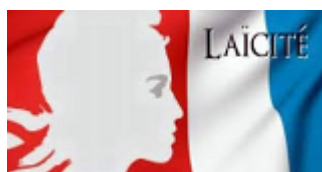


INNOVATION

Lancement de l'association de jeunes fonctionnaires « FP21 »

L'association Fonction publique 21^e siècle (FP21) a été lancée officiellement le 22 février. Créée à l'initiative de jeunes fonctionnaires, cette association a pour objectif de promouvoir l'action et les valeurs de la fonction publique, d'informer les jeunes sur l'accès à la Fonction publique et de participer à la réflexion sur l'avenir de la Fonction publique.

- ➔ [Lancement de l'association de jeunes fonctionnaires « FP21 »](#)
- ➔ [Le manifeste de l'association « FP21 » \(PDF\)](#)



LAÏCITÉ

Laïcité et Fonction publique

Le portail de la Fonction publique offre désormais une rubrique dédiée à la laïcité dans la Fonction publique.

Cette rubrique rassemble les ressources utiles aux agents publics : lois et circulaires, travaux de la Commission « Laïcité et Fonction publique », jurisprudence nationale et européenne, guides pratiques édités notamment par l'Observatoire de la laïcité et le CNFPT, ainsi que des rapports et des études sur le thème de la laïcité.

- ➔ [Découvrir la rubrique « Laïcité et Fonction publique » sur le portail de la Fonction publique](#)



RECRUTEMENT

Extension des bénéficiaires du PACTE*

La loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 élargit les conditions d'accès à la fonction publique en portant la limite d'âge des bénéficiaires du PACTE de 25 à 28 ans et en ouvrant l'accès à ce parcours aux personnes de 45 ans et plus en chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux.

Un décret d'application est en cours de finalisation.

** PACTE : parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat*



RECRUTEMENT

Un nouveau mode de recrutement dans la Fonction publique

La loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 introduit un nouveau mode de recrutement dans la Fonction publique en contrat de droit public à durée déterminée, sur des emplois de catégorie A ou B combinant une obligation de suivre une formation en alternance et de s'inscrire à un concours de catégorie A ou B.

Ce recrutement s'adresse en priorité aux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 28 ans résidant

dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans des zones de revitalisation rurale ou encore en Outre-mer, ainsi qu'aux chômeurs de longue durée de 45 ans et plus bénéficiant de certains minima sociaux.

Un décret d'application viendra préciser les conditions de mise en oeuvre de ce nouveau dispositif.



DÉONTOLOGIE

La commission de déontologie de la Fonction publique

Le 1^{er} février, sont entrées en vigueur les nouvelles règles, issues de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, sur les départs dans le secteur privé et le cumul d'activités.

- ➔ [Les nouvelles dispositions en matière de départ dans le secteur privé et de cumul d'activités](#)
- ➔ [Qu'est-ce que la commission de déontologie ?](#)



PARCOURS PROFESSIONNELS

Compte personnel d'activité dans la Fonction publique

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les fonctionnaires et agents contractuels de la Fonction publique bénéficient d'un compte personnel d'activité (CPA), qui comprend notamment un compte personnel de formation (CPF), dont l'objectif est de renforcer l'autonomie de son titulaire et de faciliter son évolution professionnelle.

- ➔ [Télécharger l'infographie : le CPA qu'est-ce que c'est ? \(PDF\)](#)
- ➔ [En savoir plus sur le compte personnel d'activité](#)

HANDICAP

Guide sur la prévention des inaptitudes et le maintien dans l'emploi dans la Fonction publique

Afin d'accompagner les employeurs publics dans leur démarche de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap, Handi-Pacte Poitou-Charentes a conçu un guide pratique à partir de l'expérience d'employeurs publics et de professionnels du domaine de la prévention.

- ➔ [Télécharger le guide sur le site Handi-Pacte Fonction publique Poitou-Charentes](#)



COMPARAISON PUBLIC-PRIVÉ

La qualité de vie au travail au prisme de la relation usager/client, un thème commun aux DRH public-privé

Le 21 février 2017 s'est tenue la 5^e réunion du Comité des DRH public-privé, en présence de la ministre de la Fonction publique Annick Girardin. Cette réunion avait pour thème la qualité de vie au travail des agents, à l'aune des nouvelles attentes et des nouveaux comportements des usagers. Dans cette perspective, trois questions ont été soumises au débat : la révolution numérique, la montée des incivilités à l'encontre des agents publics et le désir de travail collaboratif.

- ➔ [Discours de la ministre Annick Girardin à l'ouverture du Comité des DRH public-privé](#)



MANAGEMENT

Impact de la transformation numérique sur les pratiques managériales

Le cycle d'échanges public-privé portant sur l'impact du numérique sur la fonction RH s'est poursuivi avec une troisième session le 2 mars 2017. Des participants de tous univers professionnels des trois fonctions publiques ont pu apprécier l'évolution des pratiques managériales et les besoins d'accompagnement suscités par le développement des outils numériques, sur la base d'illustrations tirées d'expériences menées dans le secteur privé.

- ➔ [Cycle d'échanges public-privé relatif à l'impact du numérique sur la fonction RH](#)

Le SIRH interministériel RenoIRH se voit décerner la « Victoire du service » d'Acteurs Publics

A l'occasion d'une cérémonie organisée par *Acteurs publics*, le 2 février dernier, le Centre interministériel de services informatiques relatif aux ressources humaines (CISIRH) a reçu la *Victoire du Service* pour le déploiement de RenoIRH. Grâce à une logique de co-construction et de progression par petits pas, le déploiement du système d'information RenoIRH auprès des ministères de la Culture, des Affaires sociales et des services du Premier ministre s'est concrétisé en 2016.

L'outil couvre actuellement près de 55 000 agents. Des travaux sont en cours en vue du basculement du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer sur l'application RenoIRH.

➔ [Pour en savoir plus](#)


Sommaire

■ STATISTIQUES



La prévention des risques psychosociaux

La prévention des risques psychosociaux : le cas du secteur hospitalier (public et privé). Observations de terrain et analyses à partir de l'enquête Conditions de travail 2013.

➔ [L'enquête Conditions de travail 2013 \(PDF\)](#)

■ VEILLE JURIDIQUE



La veille juridique de la DGAFP

➔ [Vigie n°88 - février 2017](#)

■ CIRCULAIRE



Action sociale

➔ [Circulaire du 15 février 2017 relative à l'action sociale interministérielle déconcentrée \(PDF\)](#)


Sommaire

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Trajectoires est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de la Fonction publique. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphanis pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de la Fonction publique. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr